



PRÉFET DE LA HAUTE – SAONE

Vesoul, le 12 octobre 2018

REUNION DE LA COMMISSION DES ELUS DE LA HAUTE-SAÔNE

Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône, a présidé la commission des élus de la Haute-Saône, instituée pour donner un avis sur les grands axes et projets de répartition de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

1. BILAN 2018

En ce qui concerne le bilan 2018, trois programmations sont intervenues aux mois d'avril, juin et septembre. A ce jour, **264 dossiers** ont été retenus pour un montant total de subventions de **13 084 000 €**, soit 97% de l'enveloppe déléguée.

Parmi ces dossiers, on peut citer à titre d'exemple, 5 projets de nature différente :

→ **Communauté de communes des Terres de Saône pour la construction d'un pôle éducatif à Favorney**

Le projet permettra de rassembler sur un même site 4 écoles maternelles et 7 élémentaires. Le montant de la subvention DETR accordée est de 382 000 €.

→ **Commune de Luxeuil-les-Bains pour les travaux d'installation d'un Fab Lab**

Il s'agit d'un projet de rénovation complète d'un local pour accueillir l'association « FabLab des 3 Lapins » dont l'objet est le partage de connaissances et les échanges de savoirs afin de faciliter les créations de projets économiques.

Ce projet a bénéficié de l'attribution d'une subvention de 5 375 €.

→ **Communauté de communes du Pays Riolays pour la création d'un terrain de football éclairé en gazon synthétique à Perrouse.**

Compte tenu du nombre croissant de licenciés (341) représentant 26 équipes, dont 5 féminines et une école de foot labellisée, la collectivité a décidé de créer un nouveau terrain de football en gazon synthétique.

La DETR accordée s'élève à 280 000 €.

→ **Commune de Lure au sujet de la construction d'un accueil périscolaire et ses abords au quartier de la Pologne**

Le projet consiste en une construction neuve, sur un terrain attenant à l'école primaire. Il comprend des locaux périscolaires, des locaux mutualisés et des espaces extérieurs.

Le montant de la subvention DETR est de 734 000 €.

→ **Communauté de communes des Monts de Gy pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage**

Ce projet vise à réaliser 8 places pour l'accueil des gens du voyage comme prévu par le schéma départemental des aires d'accueil des gens de voyage.

Il a bénéficié de l'attribution d'une subvention DETR de 50 % soit 160 000 €.

2. PRIORITES 2019

Concernant les projets éligibles au titre de la DETR pour l'année 2019, 4 axes prioritaires ont été proposés :

A. développement économique du territoire :

- créations de zones artisanales ou industrielles, requalification de friches industrielles.
- équipements touristiques dans le cadre d'une stratégie territoriale.

B. protection de l'environnement :

- travaux concourant à améliorer de la qualité de l'eau potable et à optimiser le traitement des eaux usées et pluviales.
- travaux en faveur de la transition énergétique

C. attractivité et cadre de vie :

- *adaptation des services publics en milieu rural : maisons de services au public, mutualisation des services et des moyens.*
- *accès à l'offre de soins : maisons médicales, maisons de santé pluridisciplinaires.*
- *modernisation de l'offre scolaire et périscolaire : équipements scolaires, péri et extra-scolaires dans une logique de plus en plus intégré.*
- *actions en faveur de l'habitat, du patrimoine et de la qualité de vie : mise en valeur et conservation du patrimoine, mise en accessibilité des bâtiments, équipements sportifs, développement d'une offre culturelle, vidéoprotection, création d'aires d'accueil des gens du voyage.*

D. dynamisation des coeurs de ville : actions de valorisation et de redynamisation des centres-villes dans le cadre d'une stratégie convenue avec l'Etat, avec un co-financement renforcé, en particulier à Vesoul (opération coeur de ville).

CONTACT PRESSE : Justine FILLION – 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr